

AE MG Optimal Income

I. Informations sur AE MG Optimal Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Optimal Income Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

La SICAV vise à générer une croissance du capital et des revenus. Le fonds est flexible, au moins 50% du fonds seront investis dans des obligations. Le gérant de fonds a la liberté d'investir à travers une large gamme d'obligations (obligations d'État, obligations d'entreprise de qualité « Investment Grade » et obligations à Haut Rendement), où les plus grandes opportunités peuvent être trouvées.

Le gérant de fonds sélectionne les investissements en fonction d'une évaluation d'une combinaison de facteurs au niveau macro-économique, des actifs, des secteurs et des titres. La répartition des investissements à travers les émetteurs et les secteurs est un élément crucial de la stratégie du fonds et le gérant est aidé dans la sélection d'obligations individuelles par une équipe interne d'analystes.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1 2 3 4 5 6 7

Période de détention recommandée

3 ans

Date de création

13/04/2017

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recourt de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018	VNI
Fonds	-5,63	-0,62	-3,17	-3,17	-5,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-5,63	24,15 €

II. Informations sur M&G Optimal Income Fund Euro

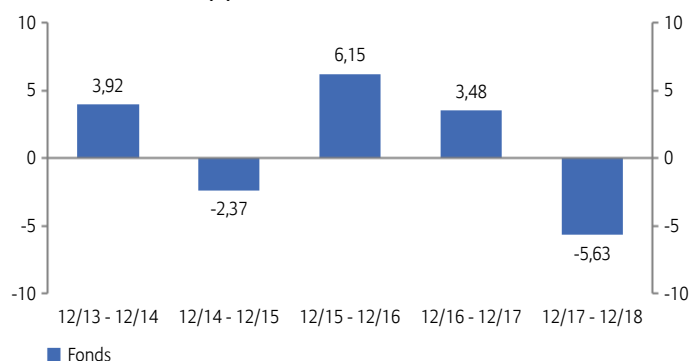
Performance (%)²

	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017
Fonds	3,65	1,20	5,17	1,01	3,92	-2,37	6,15	3,48

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



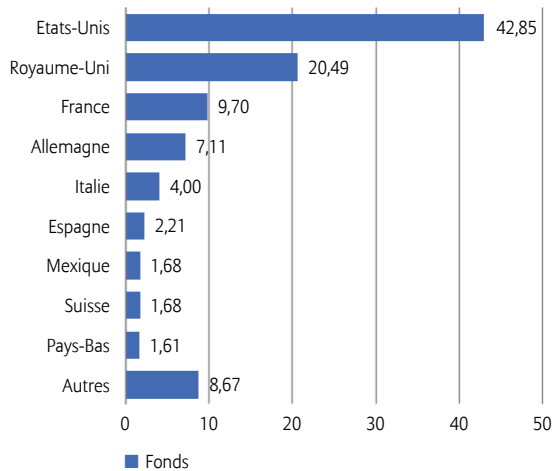
Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	3,84	3,31

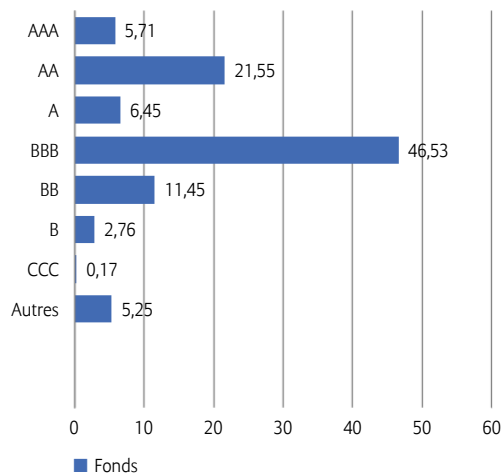
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

Structure du portefeuille

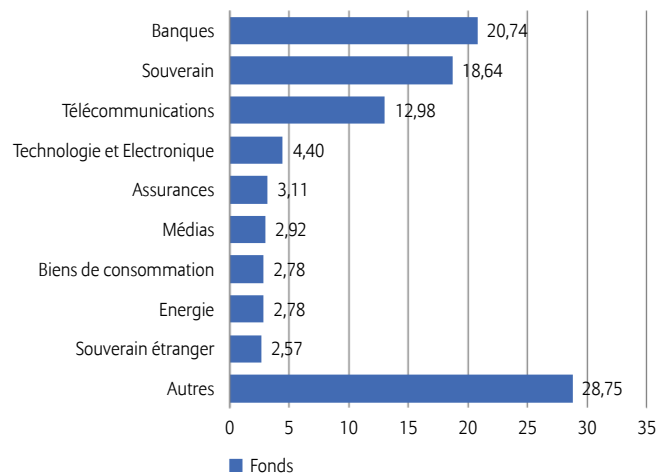
Répartition géographique (%)



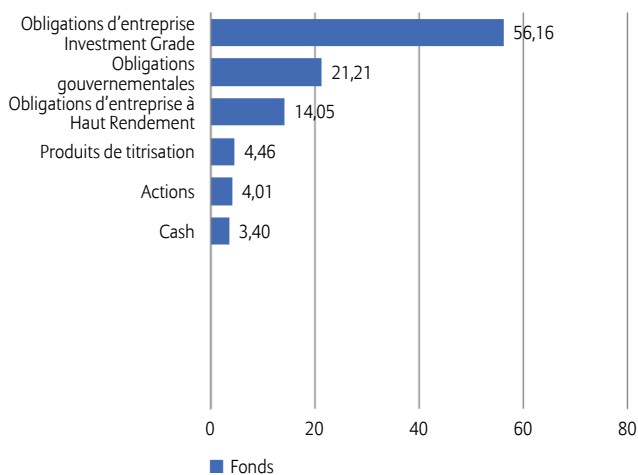
Répartition par rating (%)



Répartition sectorielle (%)



Exposition aux classes d'actifs (%)



Opportunités

- + Un fonds obligataire très flexible qui peut investir sur l'ensemble de l'univers obligataire international et jusqu'à hauteur de 20% sur un panier d'actions.
- + Un fonds conçu pour bien se comporter dans diverses conditions de marché.
- + Un gérant avec plus de 30 années d'expérience dans la gestion obligataire dont les compétences et l'expertise ont été largement reconnues.

Risques

- Risque de perte en capital.
- Risque de taux d'intérêt et de crédit.
- Risque de devise et de taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	20/04/2007



Gestionnaire de fonds

Richard Woolnough

Commentaire du gestionnaire

Les politiques monétaires menées par les grandes banques centrales au cours des dix dernières années ont porté leurs fruits et ont permis une normalisation au niveau mondial. Les taux de chômage ont sensiblement baissé dans de nombreux pays développés et l'inflation y est supérieure à 2%. Seuls les taux d'intérêt n'ont pas retrouvé des niveaux « normaux », même si les taux aux États-Unis n'en sont plus très loin.

Le positionnement du fonds est donc adapté en conséquence avec une durée courte (c'est-à-dire une sensibilité moins élevée aux variations des taux d'intérêt que les fonds dotés d'une durée plus longue) et une « spread duration » longue (la « spread duration » est une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, à l'évolution des spreads de crédit).

La détérioration de la croissance mondiale, la chute du prix du pétrole, la hausse des taux aux États-Unis et les craintes persistantes liées au Brexit ont toutes concouru à inquiéter les marchés actions en décembre, à l'image de l'indice S&P 500 qui a plongé de près de 9%, et à inciter les investisseurs à se tourner vers les obligations.

La banque centrale américaine (Fed) a revu à la baisse de trois à deux ses prévisions de relèvement de ses taux d'intérêt en 2019, ce dont ont tout particulièrement bénéficié les emprunts d'État américains à long terme. Le rendement de l'emprunt d'État américain à 10 ans a ainsi fortement reculé de 2,98% à 2,68% au cours du mois. Le rendement du Bund allemand à 10 ans a défié la gravité et est tombé à 0,15% pour la première fois en deux ans, tandis que le rendement de l'emprunt d'État japonais à 10 ans est quant à lui repassé sous le seuil de 0% pour la première fois depuis septembre 2017.

Les obligations à Haut Rendement ont enregistré des performances négatives, pénalisées par les inquiétudes liées à la croissance et le caractère peu enthousiaste des statistiques économiques. Des informations contradictoires sur un accord commercial entre les États-Unis et la Chine à l'issue du sommet du G20 à Buenos Aires ont également pesé sur les actifs risqués. Toutefois, les marchés émergents se sont bien comportés, aidés par la baisse du dollar américain et du prix du pétrole.

Dans le même temps, au Royaume-Uni, les derniers épisodes du feuilleton du Brexit, notamment le report du vote crucial du Parlement et le vote de défiance contre Theresa May organisé par son propre Parti conservateur, ont conduit le livre sterling à demeurer globalement inchangé face à un dollar américain orienté à la baisse. En décembre, nous avons ramené la durée du fonds sous la barre des 2 ans à 1,8 an et avons légèrement accru la durée négative des actifs libellés en euro. À la fin de l'année, les contributions à la durée étaient ainsi les suivantes : 0,6 an pour les actifs en sterling, 2,3 ans pour ceux en dollar américain et -1,1 an pour ceux en euro.

Nous avons continué d'accroître le risque de crédit du portefeuille à la faveur des opportunités créées par le repli des marchés, tout en nous concentrant sur le segment à long terme noté BBB du marché. Parallèlement, nous avons allégé notre exposition aux obligations d'entreprises mieux notées et à plus courtes échéances, comme notamment les titres adossés à des actifs (ABS). Nous avons procédé à plusieurs transactions de valeur relative, principalement en arbitrant des émissions en dollar américain au profit d'autres libellées en livre sterling et en euro.

En dépit de la récente correction du Haut Rendement, nous continuons de lui préférer les obligations Investment Grade et notre exposition aux titres à Haut Rendement a augmenté, quoique très modestement.

Au sein des emprunts d'État, nous avons allégé notre exposition aux pays périphériques de la zone euro, principalement en vendant des emprunts d'État italiens qui se sont très bien comportés depuis leur achat. Nous avons également vendu quelques positions sur des emprunts d'État français.

Nous n'avons pas effectué de changements significatifs au sein de la poche actions du portefeuille.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre
Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tel.: +44 1268 448 031. www.mandg.be

